

Lundi 7 novembre 2016

**Présents** : Thomas Angel, Pascal Bouchet, Gilles Carré, Sylvie Decourcelle, Cathy Descat, Jocelyne Gameiro, Catherine Gauthier, Laurence Gérard, Didier Mazens, Natacha Pilet et Abel Rospide

**Excusés** : Aurélie Legros.

Les membres du Bureau accueillent en ouverture Philippe FEIJEIRO, ex Dirigeant et actuellement entraîneur des collectifs -13 et -11 ans du club de la Queue en Brie. Il se montre intéressé par l'organisation de notre club et le projet d'intégrer le Conseil d'Administration. Après présentation de chacun et du club, Ph. Feijeiro se retire et réserve sa décision à nous rejoindre dans un futur proche.

## 1. Informations diverses

Le Président poursuit la séance en communiquant quelques **informations** :

- Ce matin le Président et Adrien ont assisté à une réunion avec la Déléguée du Préfet (Mme Agouridas) et le service « Politique de la Ville » (M.Ismaël – Mme Clavelières) concernant les subventions de nos actions (1-initiation, 2-pause méridienne, 3-développement de l'arbitrage féminin, 4-accompagnement éducatif). Il a été discuté des actions menées assidument par le club, présent dans tous ces secteurs d'activité. À ce titre, la politique de la ville a encouragé notre investissement sportif et éducatif en augmentant ses subventions afin de palier, en partie, au retrait de la subvention du CNDS pour l'accompagnement éducatif. Il semblerait que celle-ci puisse être de nouveau attribuée la saison prochaine mais, en précision, pour **l'accompagnement éducatif dans le cadre du TEMPS SCOLAIRE**. À cet effet, le montage d'un dossier de demande est à prévoir en temps voulu
- Suite à la communication via un mail de la Préfecture du Val de Marne sur **la prévention des risques de radicalisation**, les membres du bureau s'accordent sur la décision d'adresser à chaque entraîneur la lettre d'information, le guide JS sur la campagne de prévention et le dépliant, accompagnés d'un texte précisant la disponibilité du CA à discuter sur ces contenus et **sa présence obligatoire** dans le cas où l'entraîneur serait confronté à un jeune, victime de ce phénomène. **La position commune adoptée est celle de la vigilance**. La secrétaire (Cathy) est chargée de cette communication auprès de tous les entraîneurs du club.

## 2. Point financier :

La trésorière (Sylvie) fait un **bilan de la situation financière du club** en cette fin d'année civile.

- **230 licences qualifiées réglées et 30 à venir** : Le nombre de licenciés est sensiblement égal à celui de la saison dernière (268 en fin de saison). S'il n'a pas progressé, on remarque un nombre croissant de nouveaux inscrits (beaucoup de jeunes) alors que nous avons perdu 2,5 collectifs. Notre effectif total s'équilibre donc, et rajeunit : bon augure pour l'avenir du club. À contrario, il est clair que nos infrastructures ne nous permettent pas d'accueillir davantage de membres (entraînements sur ½ terrain) alors qu'il y a de la demande (notamment seniors). Nous constatons que nous sommes au maximum de notre capacité d'accueil pour ces effectifs...
- **Donc le chiffre d'affaire des cotisations = 37 580€** (35 126€ de règlement + 2 754€, soit 7%, en attente de règlement). Il est recommandé aux entraîneurs (particulièrement des collectifs masculins) d'accentuer la relance de règlement auprès des licenciés.

- À ce jour, le bilan financier affiche un bénéfice de 16 000€ auquel il faut soustraire, d'ici le 31/12/16, 6 000€ de dédommagement + 6 000€ d'équipement. Il est remarqué que même avec les subventions à venir (7 875€) notre résultat sera cette année plus faible que l'an passé.
- Il est précisé que cette année le club ne peut plus financer les licenciés affiliés au P.R.E n'ayant pas reçu de subvention à cet effet.

### 3. Équipements en boutique :

- Concernant les polos (réservés aux dirigeants/entraîneurs) et les sweats, le choix d'adopter la broderie des logos plutôt que la sérigraphie implique un surcoût de 3€ sur leur prix d'achat
- En conséquence la grille des prix sur l'ensemble de la boutique, proposée au précédent CA, a été modifiée et validée définitivement dans le tableau ci-contre

Articles CLUB		Prix unitaire
Maillot JOUEUR DE CHAMP officiel club (unité) sublimé		32.00 €
Short JOUEUR DE CHAMP officiel club (unité) KEMPA		8.00 €
Equipt. GARDIEN pantalon + SWEAT violet (unité)		50.00 €
Equipt. GARDIEN pantalon + MAILLOT rose (unité) sublimé		50.00 €
SURVÊTEMENT club bleu (unité) avec broderie cœur		50.00 €
Sweat à CAPUCHE club noir (unité) avec broderie cœur		25.00 €
TEE-SHIRT d'échauffement club (unité) floqué av/ar		10.00 €
SERVIETTE club noire (unité) avec broderie		15.00 €
SAC DE SPORT club 600D noir (unité) floqué		20.00 €
SAC A DOS club 600D noir (unité) floqué		15.00 €
CHAUSSETTES sport club BLANCHES (paire ou 4 paires)		4.00 €
CHAUSSETTES sport club NOIRES (paire ou 4 paires)		4.00 €
POIGNETS éponge larges (paire) club		3.00 €
BALLON KEMPA (unité)		16.00 €
SAC A BALLON club violet (unité) floqué		6.00 €
PACK CLUB "S" :	sac sport + sweat à capuche + serviette	50.00 €
PACK CLUB "M" :	sac à dos + survêtement	60.00 €
PACK CLUB "L" :	sac sport + sweat à capuche + ballon + sac à ballon + 4 paires chaussettes + poignets	75.00 €
PACK CLUB "XL" :	sac sport + sweat à capuche + survêtement + serviette + 1 paire chaussettes	100.00 €
PACK CLUB "XXL" :	sac sport + sweat à capuche + survêtement + ballon + sac à ballon + serviette + 2 paires chaussettes	125.00 €

### 4. Aménagement du club house :

- Le plan des meubles sur mesures côté fenêtres est validé, en bois brut et façade en mélaminé blanc.
- Le rangement des placards existants
- La finalisation des plans de travail et étagères
- La relocalisation des affiches.
- Fin prévisionnelle de dimensionnement au 15/11, puis chiffrage puis engagement
- Réalisation prévisionnelle 2<sup>ème</sup> quinzaine de novembre et décembre.

### 5. Formation :

Pour finir, Adrien nous soumet une demande de formation « Entraîneur Interrégional ENFANTS » (ex niveau 4) pour cette année (1 semaine en décembre + 1 semaine en avril, coût : 1200€).

Après avoir entendu ses motivations et discussion sur les opportunités de sa demande (inscription à la session JEUNES est terminée), le Conseil d'Administration accepte cette formation (prise en charge financière avec ou sans financement de l'OPCA et réalisation sur son temps de travail) mais pour la saison prochaine. D'un commun accord avec Adrien, il est convenu de reporter pour privilégier le suivi de la session JEUNES et maximiser ses chances d'aboutir dans sa formation DEJEPS en cours (-> juin 2017).

**PROCHAINE REUNION LE lundi 5 décembre 2016**

C. DESCAT  
Secrétaire

D. MAZENS  
Président